

Le paysage : définitions, problématique et enjeux pour l'aménagement durable

Atelier régional écoquartier – Paysages et qualité urbaine
dans les opérations d'aménagement
Jeudi 16 octobre 2014

Elise Soufflet-Leclerc, DREAL
Gaëlle Féat, CAUE 44



Pourquoi s'intéresser aux paysages

Car ces paysages sont

- Support du cadre de vie des populations
- Expression d'une identité locale et d'un patrimoine collectif
- Facteur de développement économique durable



Plan de la présentation

- Le cadre juridique du paysage
- L'apport du paysage dans le projet d'aménagement
- Les outils du paysage au service des politiques sectorielles
- Calendrier des prochains appels à projet

Le cadre juridique du paysage



le « **droit du paysage** » s'appuie sur **3 acceptions du terme paysage** dans la législation

1993 – loi
« paysages »
2000 – loi relative à la
solidarité et au
renouvellement urbains



+ 2006
**Convention européenne
du paysage**

1976 – Loi sur la
protection de la nature
1993 – loi « Paysages »



1930 – Protection des
monuments naturels et les
sites
1993 : loi « paysages »

La Convention européenne du paysage



Conseil de l'Europe

Droits de l'homme, démocratie et la prééminence du Droit
Une convention = un engagement volontaire

Le paysage

La culture et le patrimoine comme vecteur de démocratie pour les sociétés européennes

Préambule de la Convention européenne du paysage

« Le paysage est partout un élément important de la qualité de vie des populations : dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien »



Préambule de la Convention européenne du paysage

« le paysage constitue un élément essentiel du bien-être individuel et social, et que sa protection, sa gestion et son aménagement impliquent des droits et des responsabilités pour chacun »



Le paysage n'est pas seulement une marchandise,



... c'est un processus social visant à produire une ressource :
le bien-être individuel et collectif



Grille EcoQuartiers 2010-2011

Démarche et processus	Cadre de vie et usages	Développement territorial	Préservation des ressources et adaptation au changement climatique
1. Piloter et concerter dans une optique de transversalité	6. Promouvoir le vivre-ensemble	11. Assurer la mixité fonctionnelle	16. Réduire les émissions de gaz à effet de serre, s'adapter au changement climatique
2. Bien situer et définir son projet	7. Promouvoir des modes de vie solidaires et responsables	12. Organiser au mieux les déplacements et diminuer la dépendance à l'automobile	17. Optimiser les besoins en énergie et diversifier les sources
3. S'assurer de la faisabilité financière, technique et juridique du projet	8. Offrir un cadre de vie agréable et sain	13. Promouvoir des modes de déplacement alternatifs et durables	18. Assurer une gestion qualitative et économe des ressources en eau
4. Savoir gérer et évaluer son projet et son quartier	9. Valoriser le patrimoine local, l'histoire et l'identité du quartier	14. Inscrire le projet dans la dynamique de développement durable	19. Utiliser de manière raisonnée les ressources non renouvelables et limiter la production de déchets
5. Pérenniser la démarche	10. Intensité, compacité et densité : dessiner un quartier adapté au contexte	15. Valoriser les relations avec le milieu agricole et forestier	20. Préserver la biodiversité, restaurer et valoriser la nature en ville

Quels apports de la pratique paysagiste dans les opérations d'aménagement ?

- une approche de terrain, l'unicité des lieux
- une démarche de projet
- une approche pluridisciplinaire



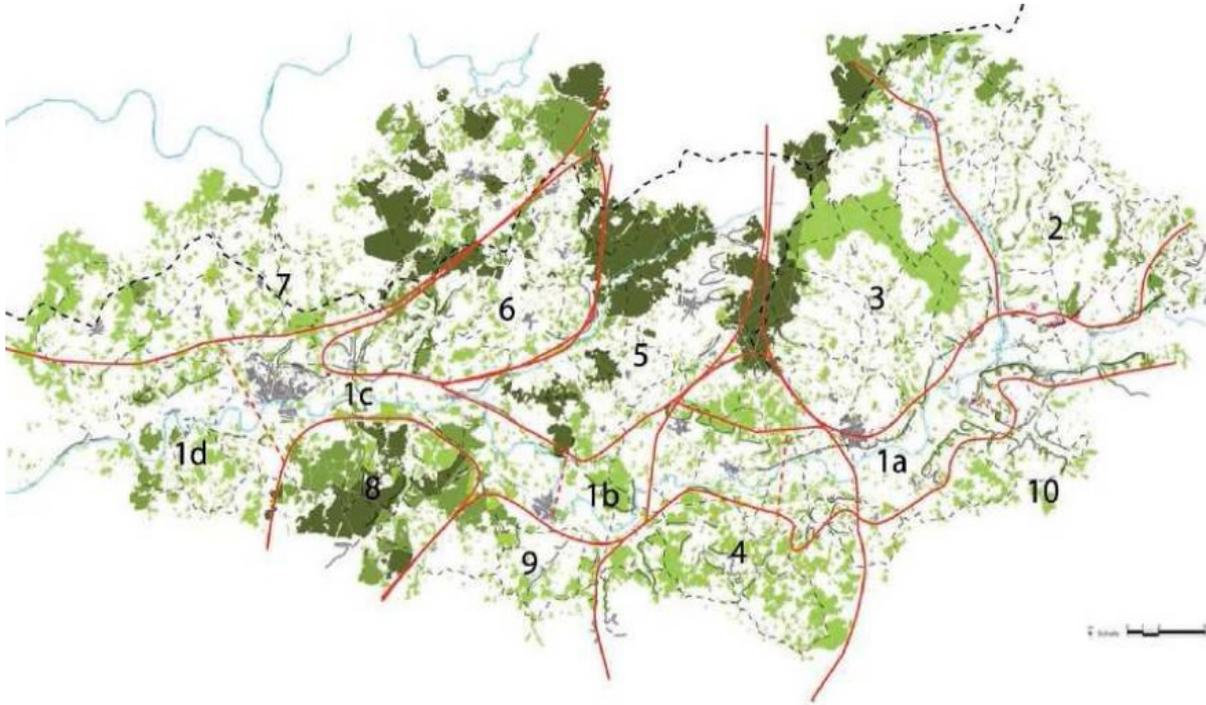
Vue 3D, Source : Atelier Ruelle

Le Grand Prix de l'urbanisme a été décerné en 2003 à Michel Corajoud et en 2011 à Michel Desvigne.

D'une « garantie végétale » à la reconnaissance d'une « compétence spécifique »



Paysage et échelles spatiales, Comprendre le contexte géographique et paysager



Le grand paysage
Plan de paysage de la Vallée
du Loir - Sarthe



Le quartier



La parcelle

Paysage et échelles sociales, Comprendre les perceptions, les pratiques et les attentes sociales



Paysage et échelles temporelles, Comprendre ce qui a façonné le territoire et les enjeux pour demain



Photographie de Thomas Thibaut

LA LECTURE D' UN PAYSAGE

Un territoire

Une réalité géographique

Une analyse « objective »

Gaëlle Féat – paysagiste urbaniste
chargée de mission CAUE 44
tél : 02 40 35 45 10

LA LECTURE D'UN PAYSAGE

Le paysage :

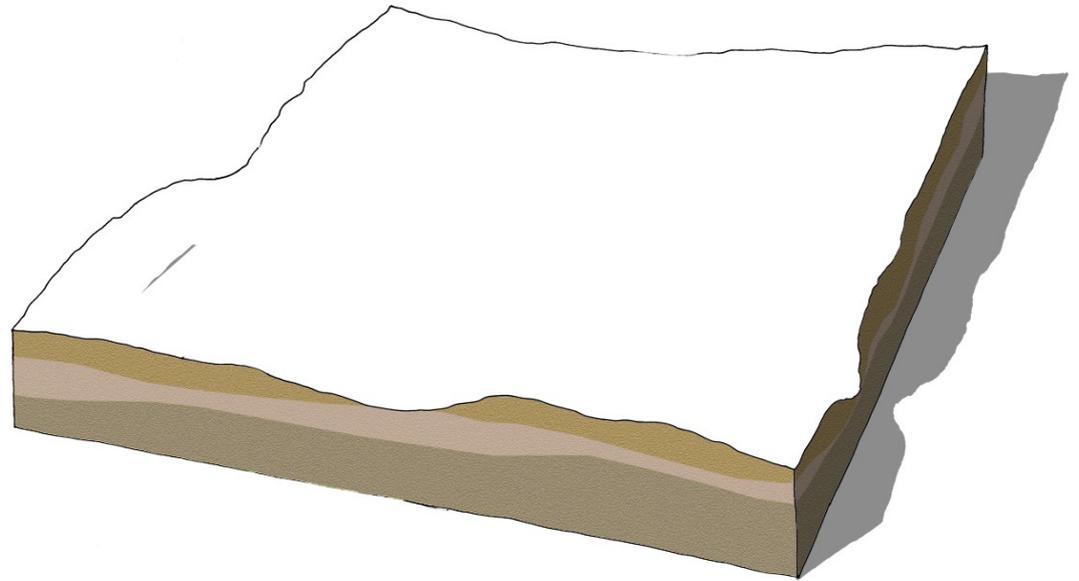
La combinaison d'éléments naturels propres
à chaque territoire

LA LECTURE D'UN PAYSAGE

Le paysage :

La combinaison d'éléments naturels propres à chaque territoire

La géologie

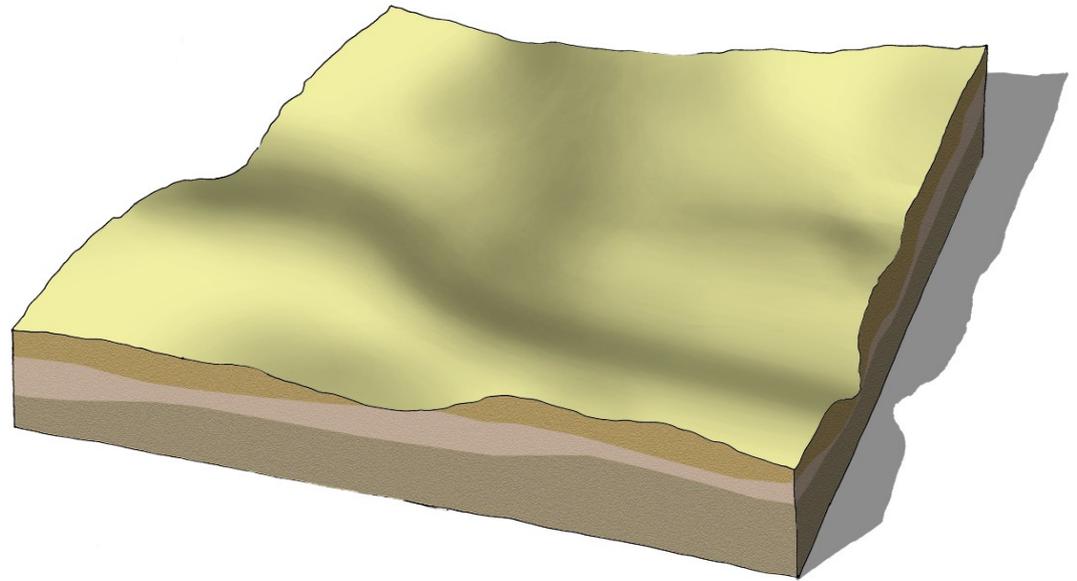


LA LECTURE D'UN PAYSAGE

Le paysage :

La combinaison d'éléments naturels propres à chaque territoire

Le relief

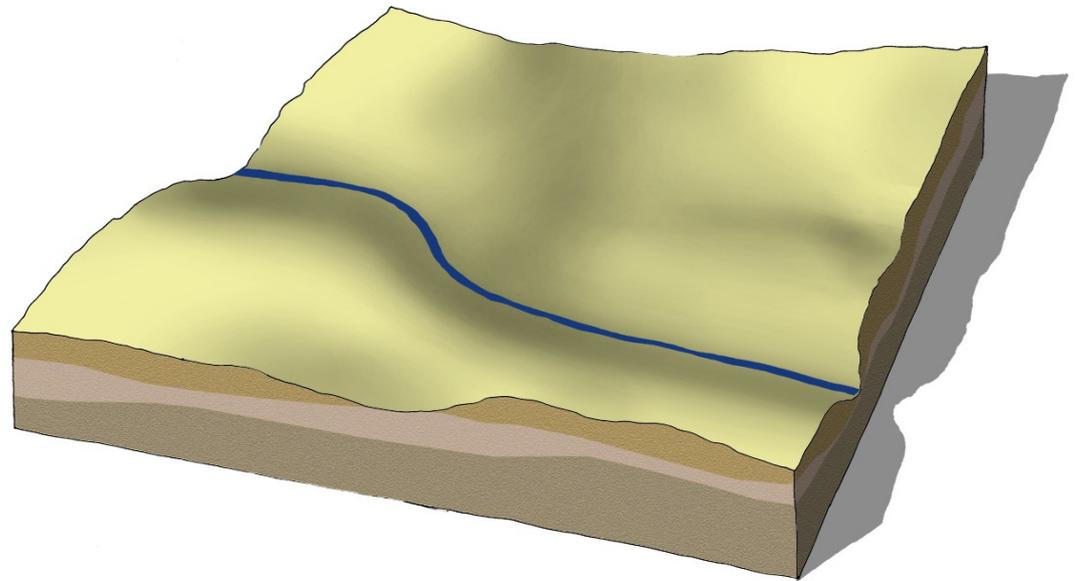


LA LECTURE D'UN PAYSAGE

Le paysage :

La combinaison d'éléments naturels propres à chaque territoire

L'hydrographie

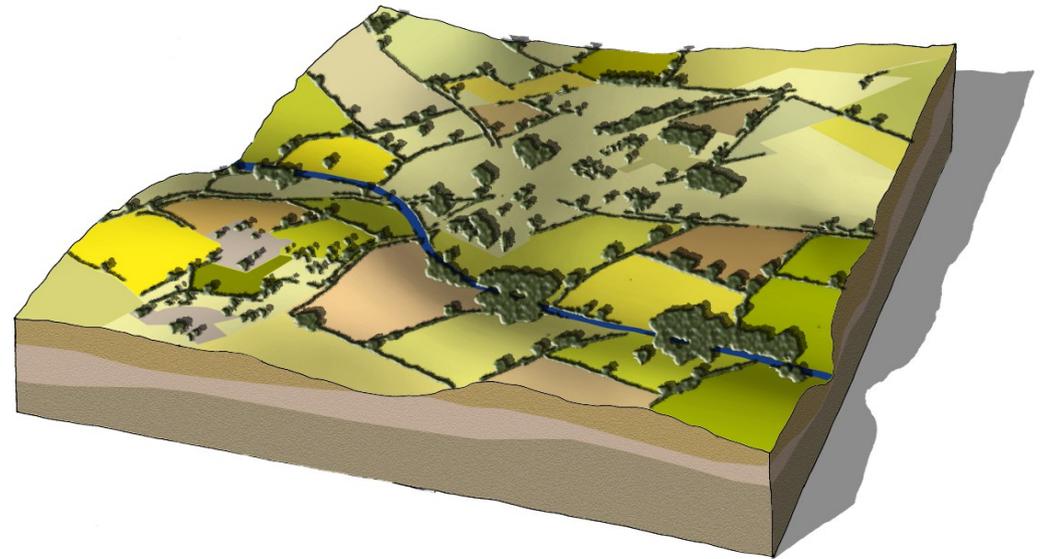


LA LECTURE D'UN PAYSAGE

Le paysage :

La combinaison d'éléments naturels propres à chaque territoire

La végétation
« spontanée »

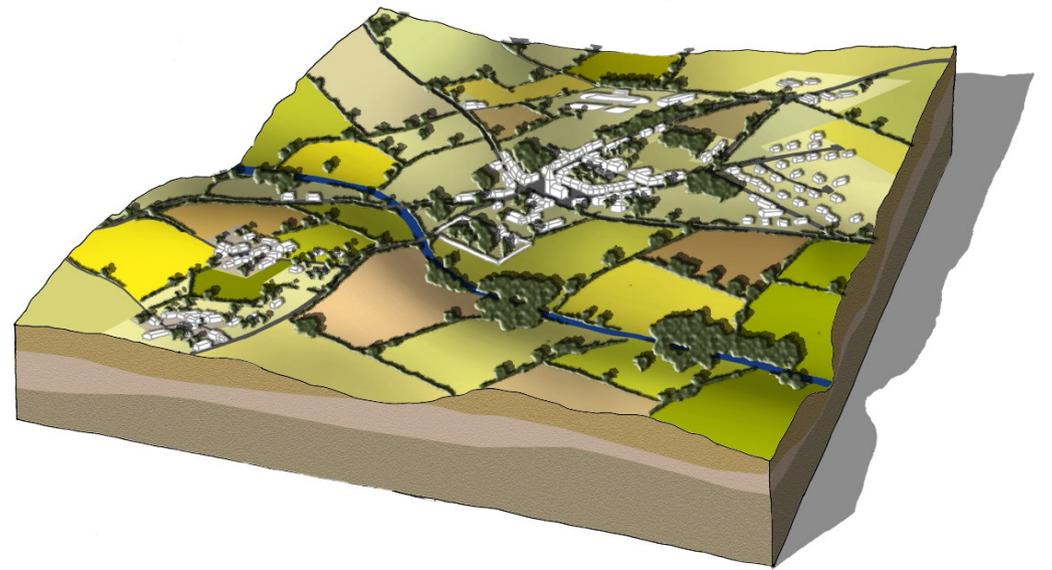


LA LECTURE D'UN PAYSAGE

Le paysage :

La combinaison d'éléments naturels propres à chaque territoire et de l'action de l'homme

L'action de
L'homme



LA LECTURE D'UN PAYSAGE

Le paysage :

La combinaison d'éléments naturels propres à chaque territoire et de l'action de l'homme

Des entités paysagères



LA LECTURE D'UN PAYSAGE

Le paysage :

La combinaison d'éléments naturels propres à chaque territoire et de l'action de l'homme

Des entités paysagères



LA LECTURE D'UN PAYSAGE

Le paysage :

La combinaison d'éléments naturels propres à chaque territoire et de l'action de l'homme

Des entités paysagères



LA LECTURE D'UN PAYSAGE

Le paysage :

La combinaison d'éléments naturels propres à chaque territoire et de l'action de l'homme

Des entités paysagères



LA LECTURE D'UN PAYSAGE

Le paysage :

La combinaison d'éléments naturels propres à chaque territoire et de l'action de l'homme

Des entités paysagères



LA LECTURE D'UN PAYSAGE

Identifie :

Les caractéristiques fortes du paysage

Les « points noirs »

Les potentialités

Les dynamiques d'évolution

LE PAYSAGE : UN BIEN COMMUN

Le paysage

Une représentation que l'homme
se fait de son territoire

Une approche subjective

LE PAYSAGE : UN BIEN COMMUN

L'addition d'actions individuelles construit le paysage

Des actions qui vont dans le même sens
Un paysage cohérent

LE PAYSAGE : UN BIEN COMMUN

L'addition d'actions individuelles construit le paysage

Des actions qui vont dans le même sens

Un paysage cohérent

Des actions sans logique entre elles

Un paysage déstructuré

LE PAYSAGE : UN BIEN COMMUN

L'homme se reconnaît aujourd'hui comme acteur principal de l'évolution de son territoire

Processus d'évolution

Que souhaite t' on conserver ? Léguer aux générations futures ?

Que souhaite t'on voir évoluer ? Que peut on transformer ?

Sur quelles actions s'appuyer ? Quelles dynamiques infléchir ?

LE PAYSAGE : UN BIEN COMMUN

Nécessité de débattre

Ce qui demande d'acquérir un langage commun

Phase diagnostic : Comprendre le paysage (analyse paysagère)

Lecture partagée, acquisition d'un langage commun

Débat

Orientations, actions

Le projet de paysage

évaluations

LE PAYSAGE : UN PROJET COMMUN

DIFFÉRENTES ECHELLES

DIFFÉRENTES FORMES

LE PAYSAGE : UN PROJET COMMUN

A l'échelle d'une commune

Cadre général

Dans lequel s'inscrivent les actions d'aménagement

LE PAYSAGE : UN PROJET COMMUN

Processus de développement du bourg et de son agglomération, renouvellement urbain, extensions urbaines...

Actions de préservation/valorisation des secteurs urbains comme des zones naturelles

La définition d'ambiances

Le réaménagement des espaces collectifs

La gestion, la transformation
de tous les espaces collectifs au quotidien

LE PAYSAGE : UN PROJET COMMUN



Quartier de l'Immaculée à Saint-Nazaire

LE PAYSAGE : UN PROJET COMMUN



Quartier de l'Immaculée à Saint-Nazaire

LE PAYSAGE : UN PROJET COMMUN



Renouvellement urbain
À Brains

LE PAYSAGE : UN PROJET COMMUN



Le Courtil Saint-Mathurin à Bouvron

LE PAYSAGE : UN PROJET COMMUN



Le Courtil Saint-Mathurin à Bouvron

LE PAYSAGE : UN PROJET COMMUN



LE PAYSAGE : UN PROJET COMMUN



ZAC Vireloup à Treillères

LE PAYSAGE : UN PROJET COMMUN



Photo SELA



ZAC Vireloup à Treillères

La politique des paysages en France

A scenic view of a French rural landscape. The foreground is a lush green field. In the middle ground, a small village with several houses is nestled among green fields and trees. The background consists of rolling green hills under a cloudy sky.

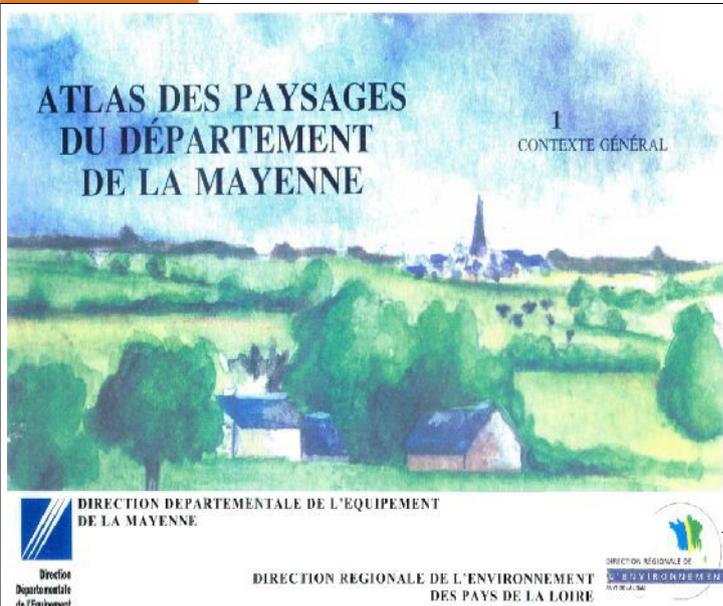
**Préserver durablement
la diversité des paysages français**

Développer la connaissance

Renforcer la cohérence

Soutenir la compétence

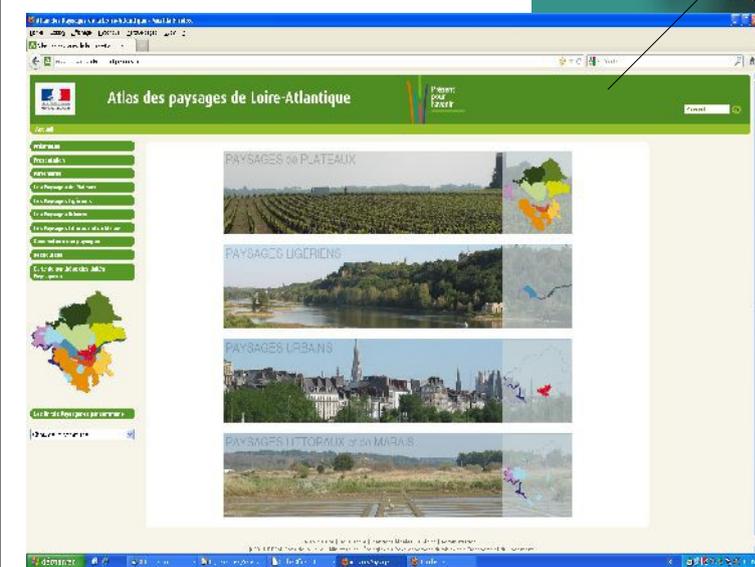
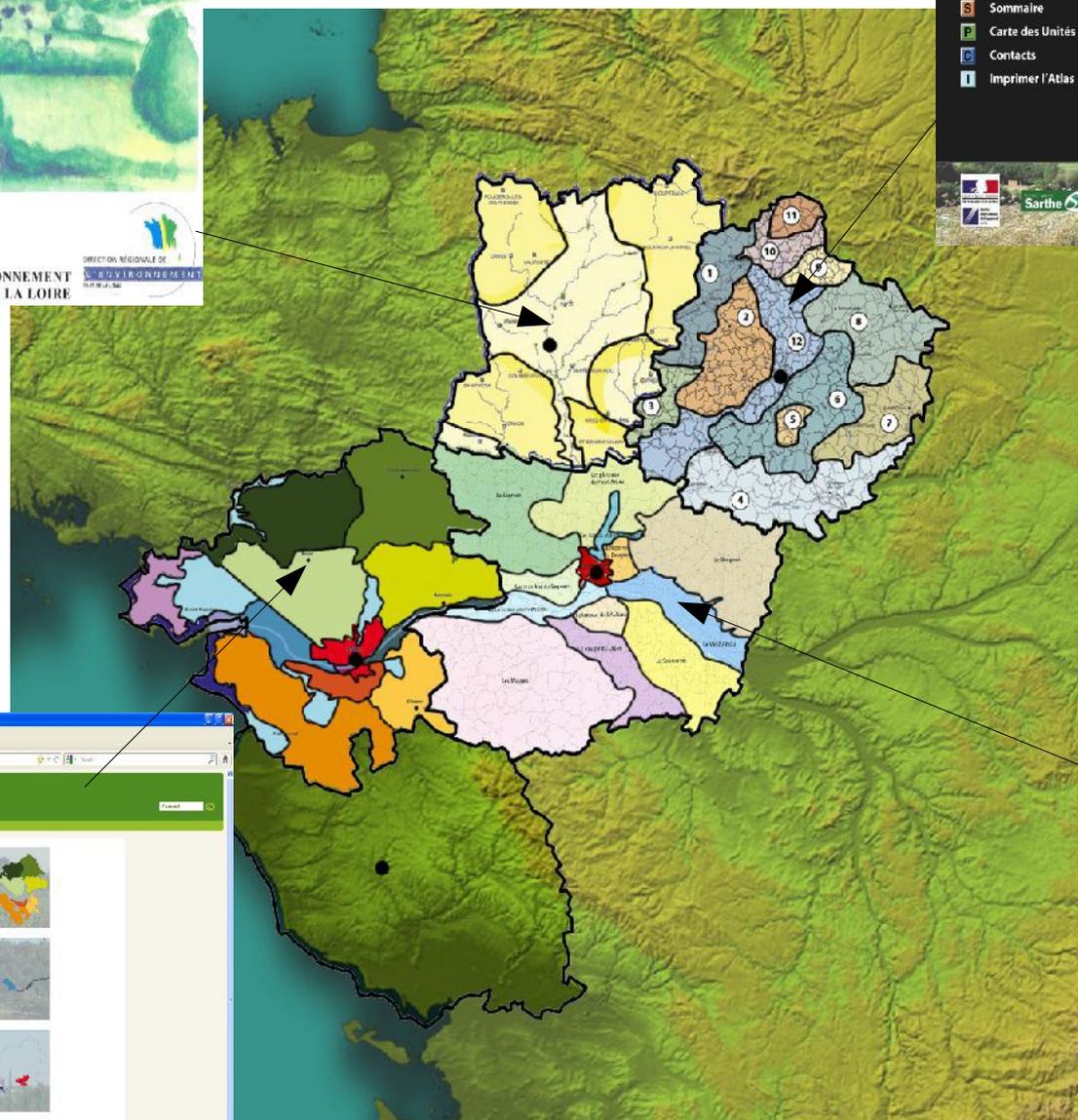
Les atlas de paysages départementaux existants



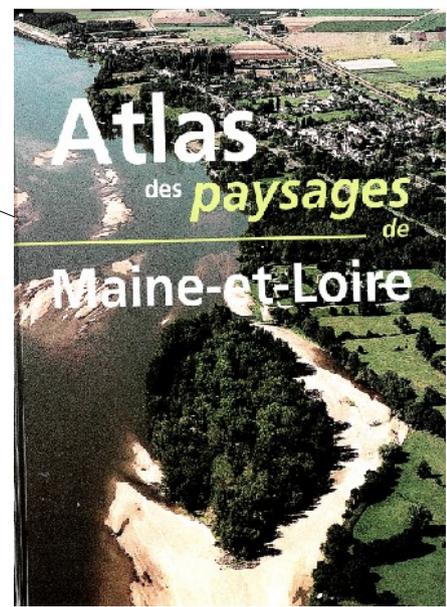
1999



2005

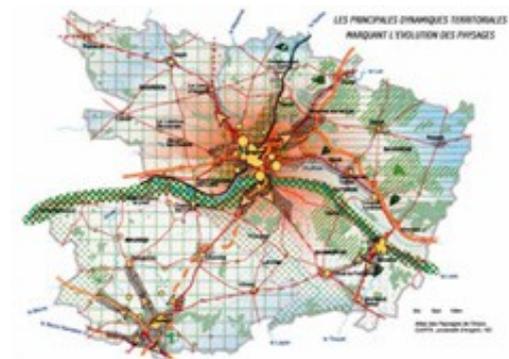


2011

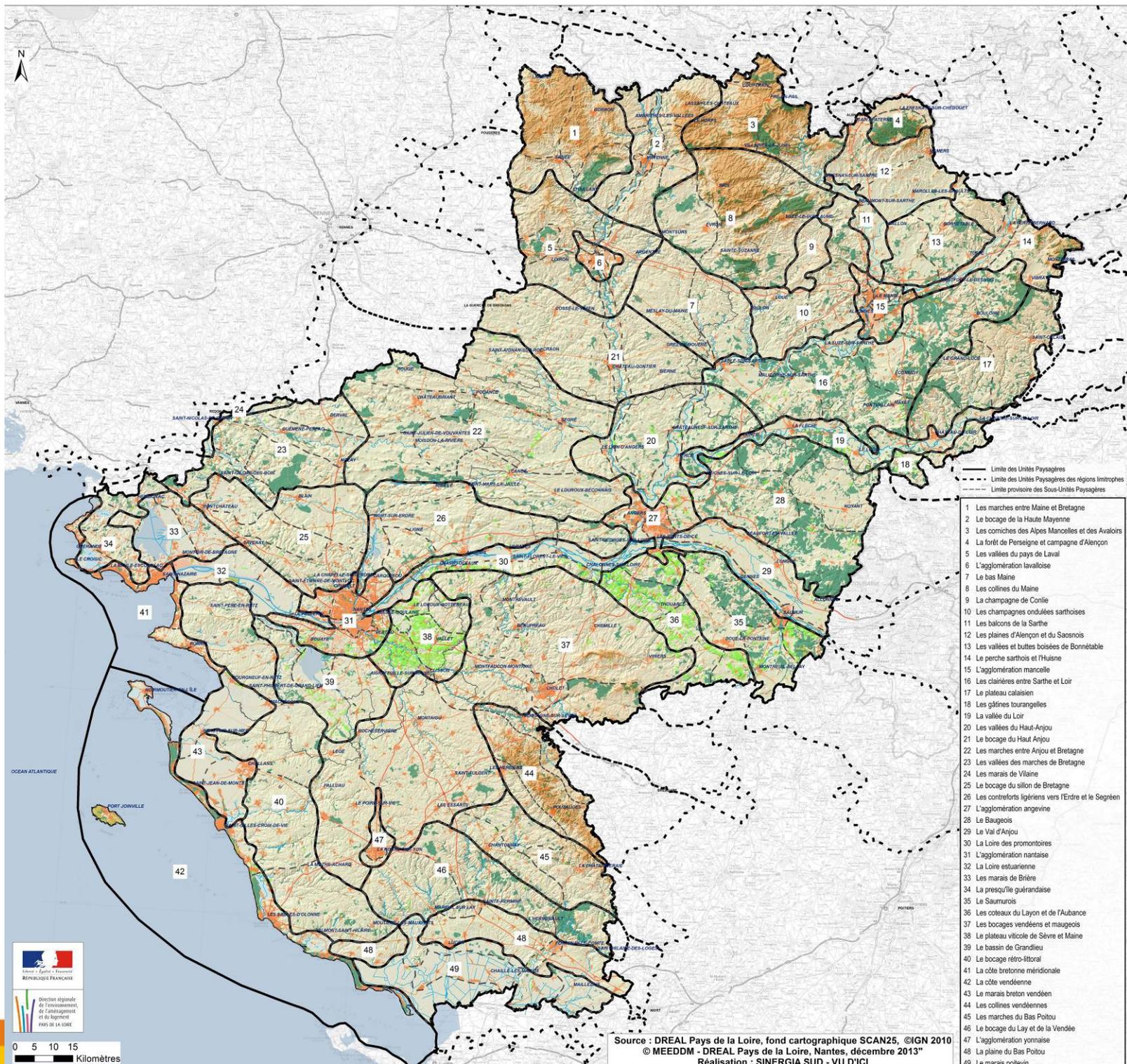


2002

Définition de paysage dans la Convention européenne du paysage	Article 6 C de la Convention européenne du paysage – extrait	Diversité des approches dans un Atlas de paysages
<p><i>Partie de territoire</i></p>	<p><i>Identifier ses paysages sur l'ensemble du territoire [...]</i></p> <p><i>Analyser les caractéristiques</i></p>	<p><i>Les formes du territoires</i></p>
<p><i>telle que perçue par les populations,</i></p>	<p><i>Qualifier en tenant compte des valeurs particulières attribuées par les acteurs et les populations concernés</i></p>	<p><i>Les perceptions et représentations culturelles et sociales</i></p>
<p><i>dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations</i></p>	<p><i>Analyser les dynamiques, les pressions [...]</i></p> <p><i>Suivre les transformations</i></p>	<p><i>Les dynamiques et tendances prospectives</i></p>



Carte des unités paysagères et des sous unités paysagères de la région Pays de la Loire



— Limite des Unités Paysagères
 - - - Limite des Unités Paysagères des régions limitrophes
 - - - - Limite provisoire des Sous-Unités Paysagères

- 1 Les marches entre Maine et Bretagne
- 2 Le bocage de la Haute Mayenne
- 3 Les comiches des Alpes Mancelles et des Avaloirs
- 4 La forêt de Persigne et campagne d'Alençon
- 5 Les vallées du pays de Laval
- 6 L'agglomération lavalloise
- 7 Le bas Maine
- 8 Les collines du Maine
- 9 La champagne de Contlé
- 10 Les champagnes ondulées sarthoises
- 11 Les balcons de la Sarthe
- 12 Les plaines d'Alençon et du Saonnais
- 13 Les vallées et buttes boisées de Bonnétable
- 14 Le perche sarthois et l'huisme
- 15 L'agglomération mancelle
- 16 Les clairières entre Sarthe et Loir
- 17 Le plateau calaisien
- 18 Les gâtes tourangelles
- 19 La vallée du Loir
- 20 Les vallées du Haut-Anjou
- 21 Le bocage du Haut Anjou
- 22 Les marches entre Anjou et Bretagne
- 23 Les vallées des marches de Bretagne
- 24 Les marais de Villedieu
- 25 Le bocage du silon de Bretagne
- 26 Les contreforts ligériens vers l'Entre et le Segrén
- 27 L'agglomération angevine
- 28 Le Baugeois
- 29 Le Val d'Anjou
- 30 La Loire des promontoires
- 31 L'agglomération nantaise
- 32 La Loire estuarienne
- 33 Les marais de Brière
- 34 La presqu'île guérandaise
- 35 Le Saumurois
- 36 Les coteaux du Layon et de l'Aubance
- 37 Les bocages vendéens et mauguais
- 38 Le plateau viticole de Sèvre et Maine
- 39 Le bassin de Grandlieu
- 40 Le bocage rétro-Illel
- 41 La côte bretonne méridionale
- 42 La côte vendéenne
- 43 Les marais breton vendéen
- 44 Les collines vendéennes
- 45 Les marches du Bas Poitou
- 46 Le bocage du Lay et de la Vendée
- 47 L'agglomération yonnaise
- 48 La plaine du Bas Poitou
- 49 Les marais pollevis

0 5 10 15
 Kilomètres

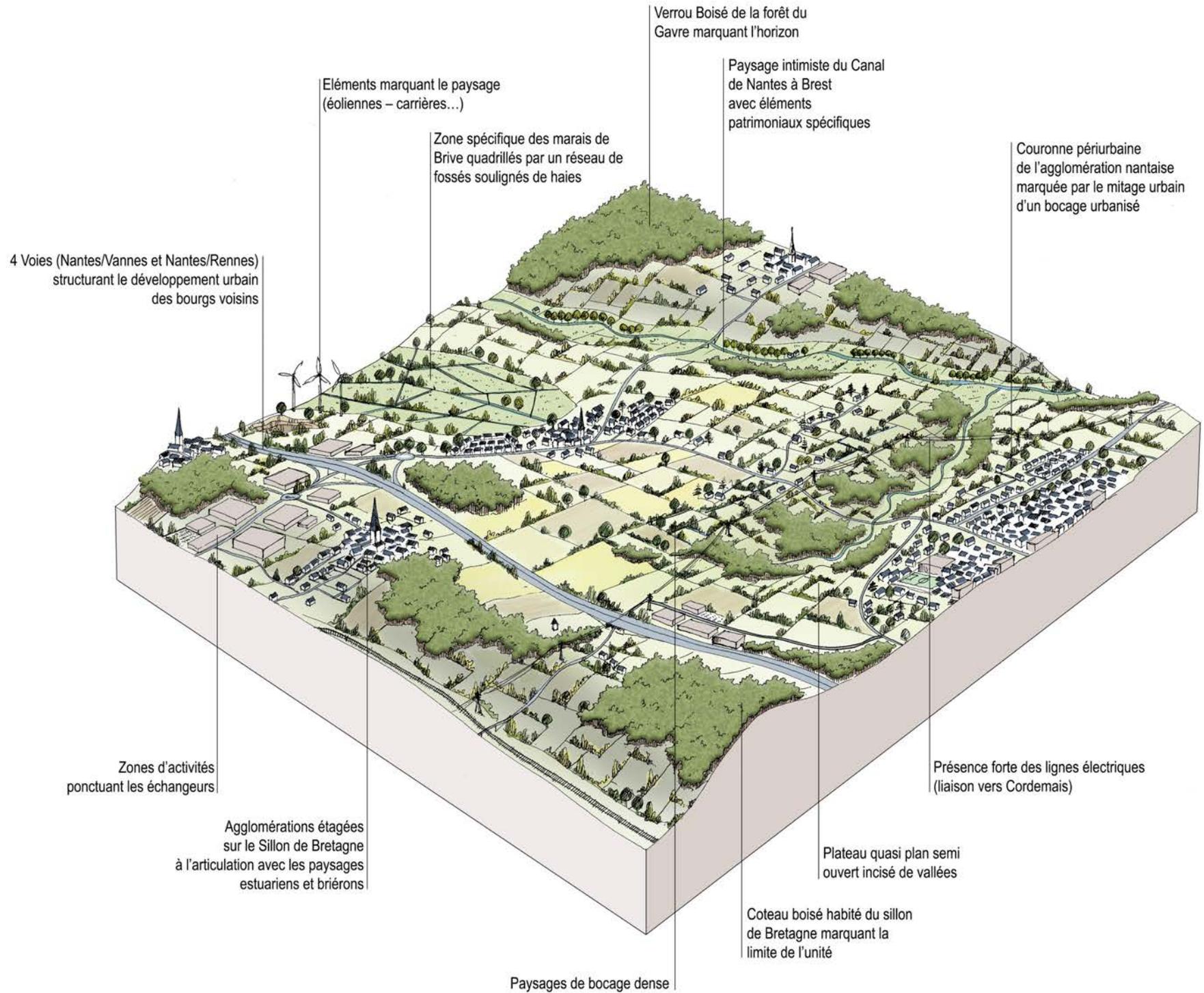
Source : DREAL Pays de la Loire, fond cartographique SCAN25, ©IGN 2010
 © MEEDDM - DREAL Pays de la Loire, Nantes, décembre 2013
 Réalisation : SINERGIA SUD - VU D'ICI



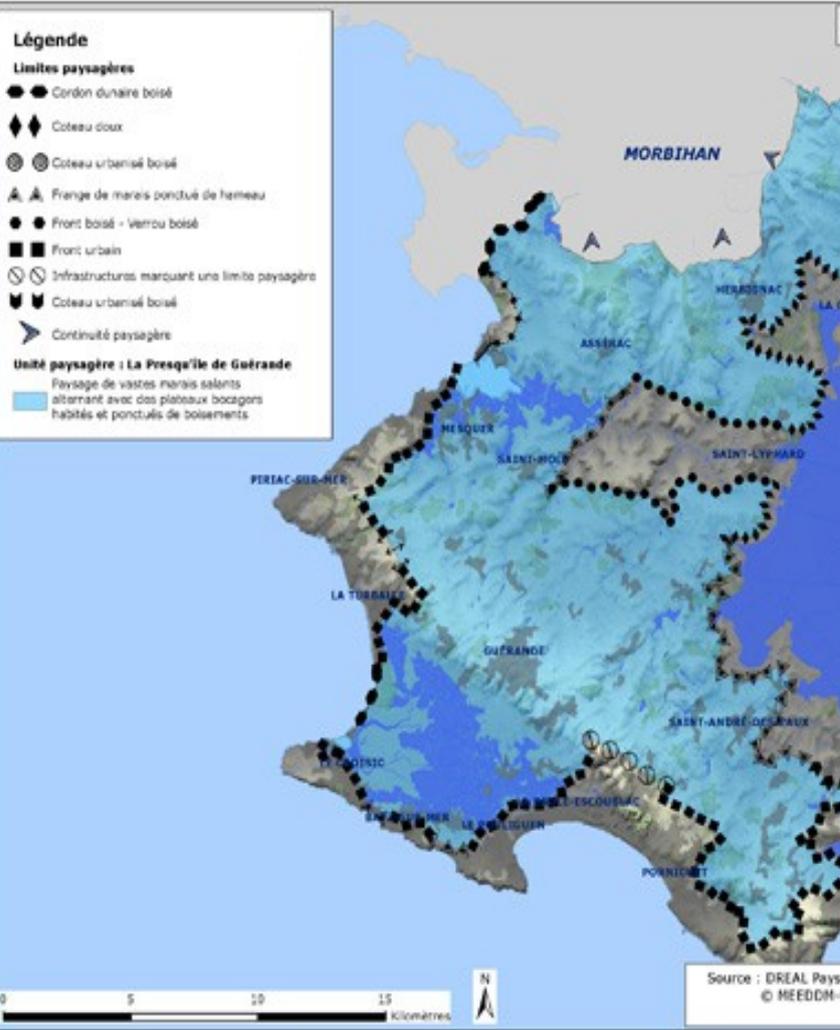
Direction régionale
 de l'environnement,
 de l'aménagement
 et du logement
 Pays de la Loire

PRÉFET
 DE LA RÉGION
 PAYS DE LA LOIRE

Bloc-diagramme de l'unité paysagère du bocage du Sillon de Bretagne (25)



L'utilisation de l'atlas dans la planification



Unité paysagère de la presqu'île Guérandaise

SCOT de Cap Atlantique

Comprendre : Le village de Chaillac (Indre)









2008

Transformation de la ville

Montreuil – rue Saint-Mandé – Avenue Léon Gaumont - 1996





1997



1999



2000





Observatoire photographique du paysage © Pierre-Luc Vacher

2004



Observatoire photographique du paysage © Laurent Mignaux

2006



2008

La politique des paysages en France

A scenic view of a French rural landscape. The foreground is a lush green field. In the middle ground, there is a small village with several houses and a church. The background consists of rolling green hills under a cloudy sky.

**Préserver durablement
la diversité des paysages français**

Développer la connaissance

Renforcer la cohérence

Soutenir la compétence

La concertation horizontale

Transports
État, Région,
Département



Urbanisme
Communes,
intercommunalités

Agriculture
Europe



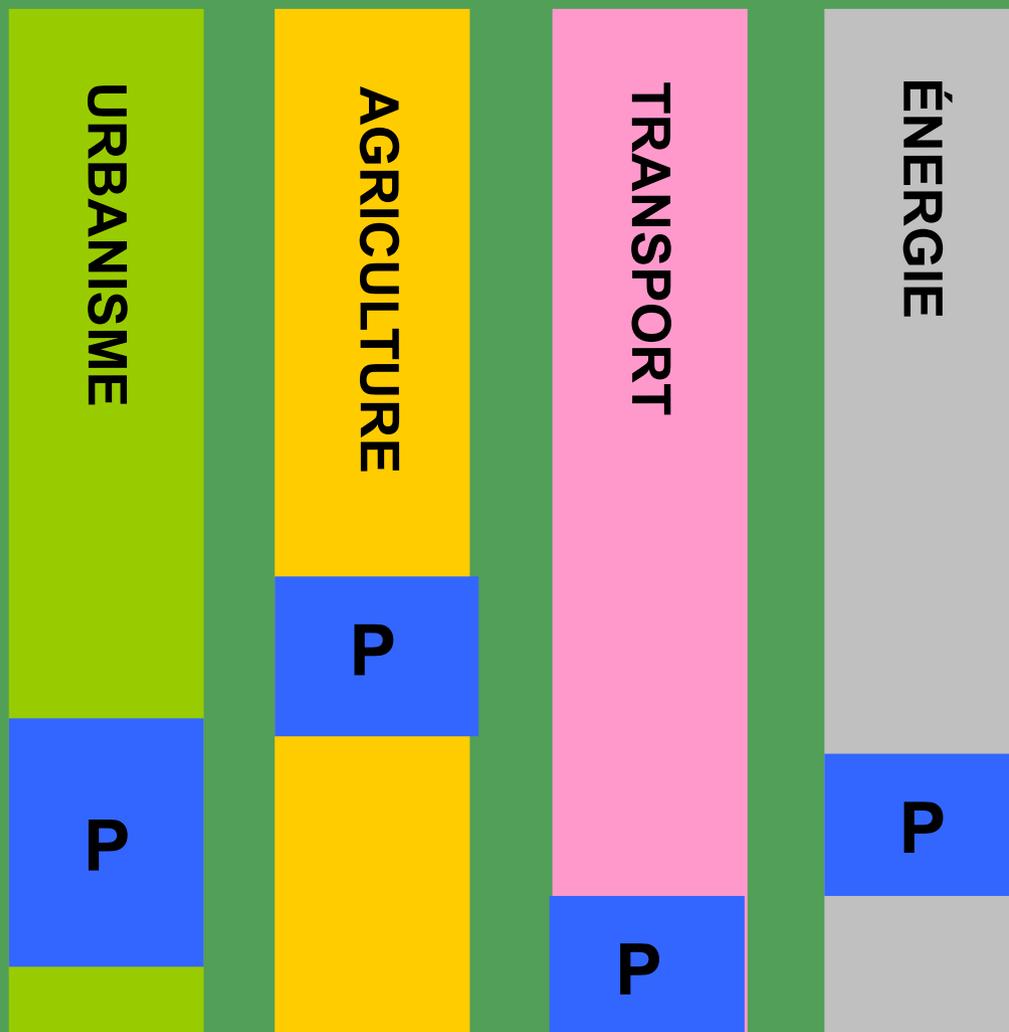
Commerce
communes

Energie
État



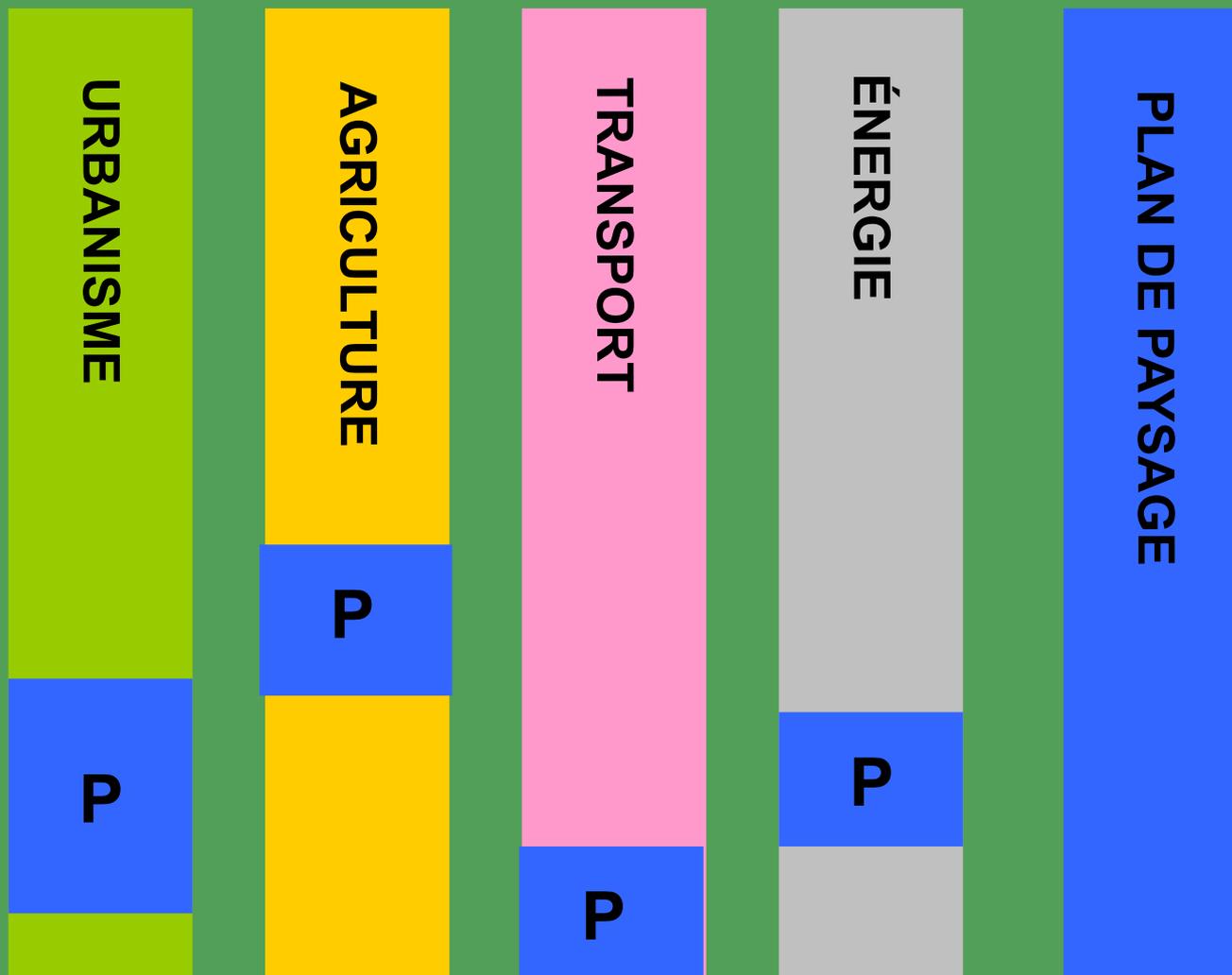
Habitat
Communes
départements

Intégrer le paysage dans les politiques sectorielles



La loi « paysages » de 1993 a institué un « volet paysager » dans les différentes politiques

Intégrer le paysage dans les politiques sectorielles



Le plan de paysage, outil juridique ?

Intégrer le paysage dans les politiques sectorielles

URBANISME

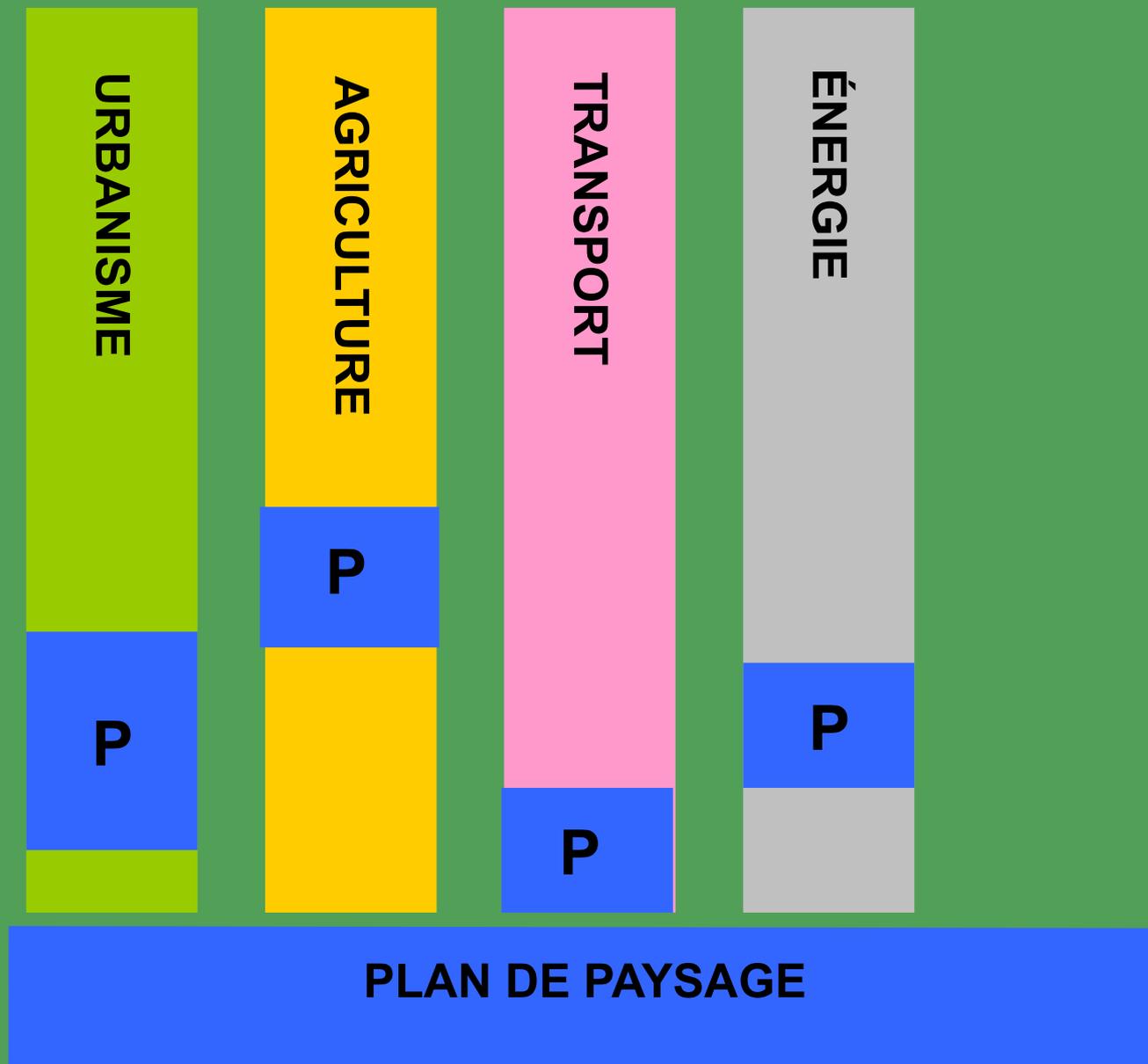
AGRICULTURE

TRANSPORT

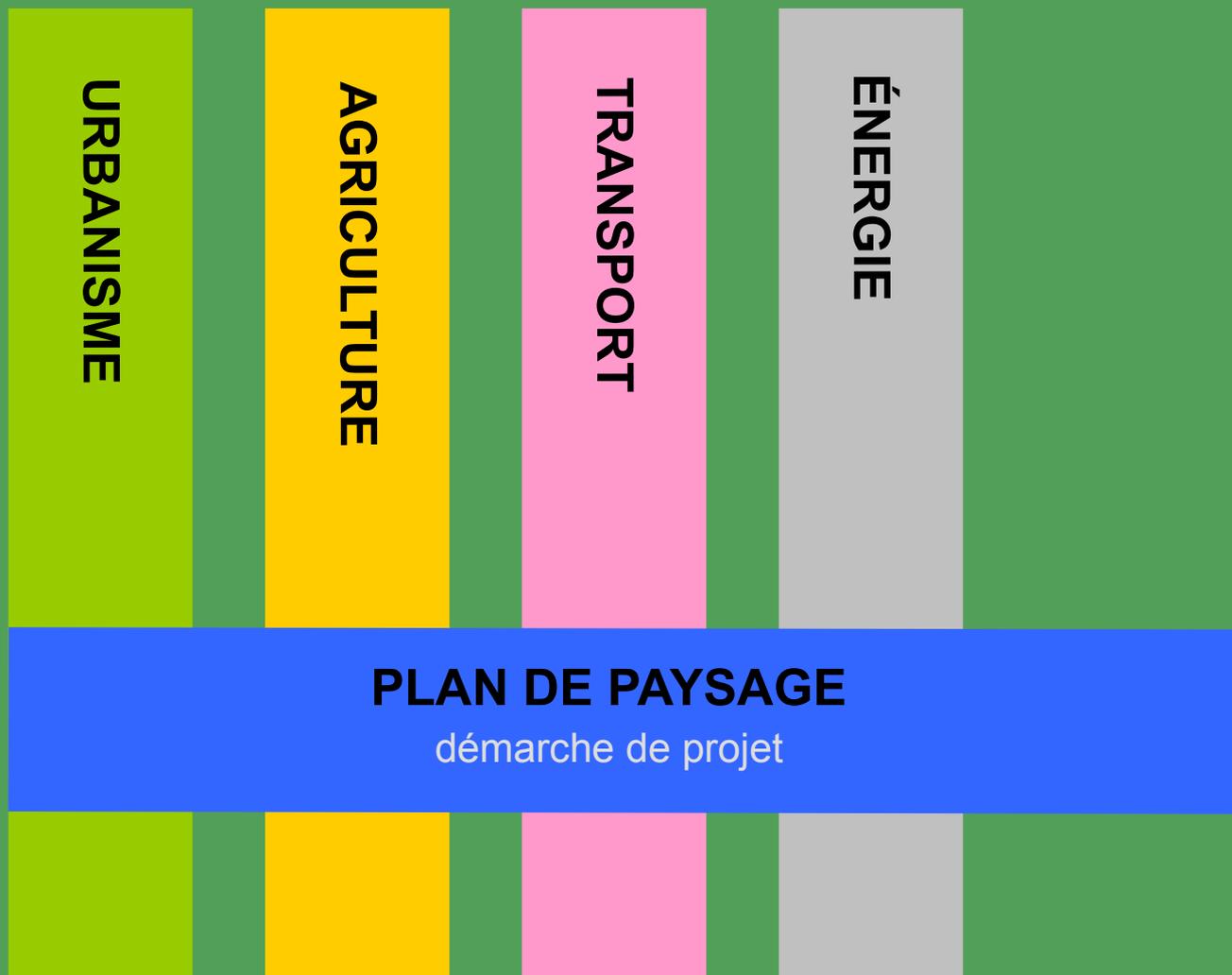
ÉNERGIE

PLAN DE PAYSAGE

Intégrer le paysage dans les politiques sectorielles



Intégrer le paysage dans les politiques sectorielles



Objectif de qualité paysagère : formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie



Appel à projet plan de paysage

Calendrier

Décembre 2014 : Lancement de l'appel à projet

15 février 2015 : date limite d'envoi des projets

Annnonce des lauréats : Mai 2015

Aide financière

Année 1 (2015) : 15 000 euros

Année 2 (2016) : 15 000 euros

Aide méthodologique

Accompagnement des services de l'Etat

Participation au groupe de réflexion national des Plans de paysages

La politique des paysages en France

A scenic view of a French rural landscape. The foreground is a lush green field. In the middle ground, there is a small village with several houses and a church. The background consists of rolling green hills under a cloudy sky.

**Préserver durablement
la diversité des paysages français**

Développer la connaissance

Renforcer la cohérence

Soutenir la compétence

Prix du paysage du Conseil de l'Europe

2005 : Le parc Saint-Pierre, Amiens (Somme)

2006 : Le parc de la Deûle, Lille Métropole (Nord) (Premier lauréat du prix du paysage du Conseil de l'Europe)

2007 : Le parc des Cormailles, Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)

2009 : Le Port aux Cerises, communes de Draveil, Juvisy-sur-Orge et Vigneux (Essonne)

2012 : 2012 : le parc du Grand Pré à Langueux (Côtes d'Armor)



*Grand Prix
National du*
Paysage

Appel à projet pour le Prix du paysage 2015

Calendrier

Janvier 2015 : Lancement de l'appel à projet

Annnonce des lauréats : Mai 2015



Merci de votre attention

L'Atlas de paysages est plus qu'un produit, il se place dans un processus

**Identification
qualification
Atlas de paysages**

**Évaluation / Suivi
Bilan**

**Indicateurs, OPP,
bilans, comité de suivi, ...**

**Objectifs de qualité
paysagère
Plan de paysage,
SCOT, charte de PNR...**

**Protection
Gestion
aménagement
Sites classés, AVAP, OGS, plan de gestion,
travaux, ...**